

CONSEIL MUNICIPAL 27 MAI 2008
INTERVENTIONS du groupe LA COTE ENSEMBLE

Intervention en préambule du conseil.

Monsieur le Maire,

Nous tenons à rappeler que la convocation pour le conseil de ce soir n' a pas été sans poser de problèmes.

Mme ROBERT n'a pas reçue de convocation par internet, malgré le document qu'elle vous a signé. Elle ne figure pas dans la liste des destinataires.

La convocation écrite de Mme GILIBERT respecte certes les 5 jours francs, mais est arrivée hier, soit la veille du conseil.

De plus, vous n'êtes pas sans savoir que les convocations reçues par internet sont non recevables car le jour et l'heure de la réunion ont été oubliés !

Cela pourrait aisément entraîner l'annulation du conseil et son report.

Dans un souci d'efficacité, nous ne demanderons pas le renvoi de cette réunion, mais prévenons qu'à l'avenir, si de nouveaux dysfonctionnements apparaissent nous n'hésiterons plus.

Remarque sur le compte rendu du précédent conseil municipal du 10 avril 2008.

A la lecture du compte rendu de ce conseil, je lis dans la partie interventions que la commission urbanisme à émis un avis défavorable pour 2 raisons sur le dossier SCREG.

Or le compte rendu de la dite commission ne mentionne ni une quelconque position de la commission, ni n'évoque la proximité d'habitation.

Il s'agit donc de la position de M Barban et non celle de la commission.

Intervention sur le point n° 7 : Personnel -modification du tableau des effectifs.

Ce point n'ayant pas été évoqué en commission.

Les incidences d'une telle décision tant sur les effectifs que sur le budget communal n'étant pas clairement identifiées, nous voterons contre en l'absence d'éléments précis connus à l'avance.

Pour le groupe LA COTE ENSEMBLE

J Gullon

CONSEIL MUNICIPAL 27 MAI 2008
INTERVENTION D'Eric Germain Cara (en son nom propre)

J'aimerais intervenir sur les plots du château.
Sur ce sujet, deux aspects du projet m'interpellent :

Le 1^{er} financier : La mairie, qui est toujours en recherche de fonds, aurait dû s'inspirer de la fable du laboureur même si, ici, il ne s'agissait pas de labourer mais de creuser pour trouver des économies. Je persiste à penser que nous aurions pu faire ces travaux en partie en régie.

Que penser des 400€ HT de géomètre pour mettre les descentes de charges au même niveau. Les pieds de l'ancienne structure ne touchaient-elles pas le sol ?

Que penser, que la, ou il n'y avait besoin que de quelques épingles de cirque, il faille désormais des masses de plusieurs tonnes avec un chaînage digne du mur de l'atlantique ?

Que penser de cet empressement à tout faire cette année. Ne pouvons-nous pas faire deux tranches et mixer pour cette année les formes d'attaches ?

Je ne jette pas la pierre à l'adjoint aux travaux car quand on entend le directeur technique menacer d'envoyer une lettre recommandée pour dénoncer une possibilité de faire ces travaux en régie, au nom de la sacrosainte sécurité : cela laisse perplexé.

Donc, soit il y a un problème dans l'appréciation des prises de risques, soit un problème dans l'organisation soit, dans la communication (je ne suis qu'un pauvre citoyen...).

Le 2^{eme} esthétique : Que penser de cette horreur dans la cour d'un château déjà enlaidie par une salle des fêtes biscornue. Est-ce un support à pots de fleurs ? Je vous propose qu'on les peigne en rouge. Car à l'instar des colonnes de Buren à Paris, cela sera bientôt référencé comme les plots à Maçon à la Côte St André.

Maintenant, c'est engagé, c'est engagé !

Cependant deux questions :

- A l'adjointe à la Culture et au patrimoine : On ne vous a pas entendu sur ce dossier qui vous concerne en tant que conservatrice du patrimoine. Vous a-t-on consulté, ou seulement informé sur ce dossier et quels sont vos points de vue sur celui-ci ?
- A toute l'équipe dirigeante du Maire et de ses adjoints s'ils pensent qu'ils vont pouvoir redresser la situation financière en jouant d'un « Annequinisme » bienveillant soit en ne prenant aucun risque sous prétexte d'un excès de sécurité, qui s'il part d'un sentiment louable, ne peut être, en ces temps de vache maigre, qu'un frein au devenir de la ville.

Merci de votre réponse et de bien vouloir prendre ici les directions de bon sens que vous prendriez chez vous.

Maurice GLANDUT
9, Rue Tourtain
38260 - LA COTE ST ANDRE -
TEL : 04.74.20.34.02.

Objet : Démission du Conseil Municipal

Monsieur Le Maire
COMMUNE de LA COTE ST ANDRE
HOTEL DE VILLE
38260 - LA COTE ST ANDRE -

ce 27 MAI 2008

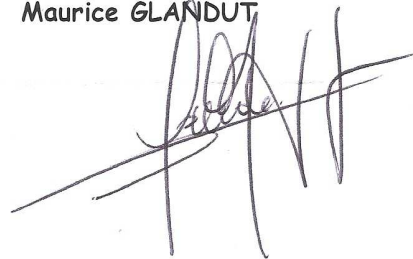
Jacky,

N'ayant pas trouvé l'esprit « d'ouverture » que tes propos d'avant et d'après les élections municipales m'avaient laissé espérer et n'ayant pas non plus spécialement la vocation à être opposant, je te présente ma démission du Conseil Municipal.

Je souhaite à ce Conseil Municipal bonne chance dans l'intérêt de notre Ville de LA COTE ST ANDRE .

Reçois, Jacky, mes salutations amicales.

Maurice GLANDUT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Glandut', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.